

Colombie : Chiquita se paye des paramilitaires

27-03-2007

Les Etats-Unis ont condamné à des amendes Chiquita Banane pour financer des paramilitaires colombiens. La décision a été très critiquée par des groupes de défense des Droits Humains qui espéraient une accusation criminelle.

L'entreprise a été accusée de poursuivre des syndicalistes.

Chiquita Banane [1], une des entreprises alimentaires les plus grandes et puissantes du monde, a admis avoir versé de l'argent en échange de protection aux groupes paramilitaires colombiens identifiés par le gouvernement des États-Unis comme organisations terroristes et a accepté de payer une amende de 25 millions de dollars pour en terminer avec l'investigation fédérale de trois ans. L'accord a été rapidement dénoncé comme trop indulgent par les groupes de défense des droits de l'Homme. Ceux-ci se sont plaints pendant des années du fait que les bananes de Chiquita étaient "tachées de sang" en raison des guerres contre la drogue qui secouent la Colombie et ils ont accusé l'entreprise de payer des groupes paramilitaires non seulement pour protéger ses travailleurs, mais aussi pour transformer en cibles les leaders syndicaux et autres agitateurs accusés d'aller à l'encontre des intérêts commerciaux de l'entreprise. Ils ont aussi souligné la politique du président Bush d'inculper avec autant de vigueur terroristes et quiconque dans une position de financement d'une organisation terroriste. Mais au lieu d'inculper l'entreprise au travers d'un grand jury fédéral, le Département de Justice a décidé de présenter un document d'information pénale contre Brands International Chiquita -une forme moins agressive de processus qui en général aboutit à un accord au lieu d'un procès pénal-. En raison de cet accord, conclu mercredi dernier, Chiquita se déclarera coupable du fait de faire des affaires avec un groupe terroriste et ne fera pas face à une autre sanction immédiate sauf l'amende. Le Département de Justice reconnaît que Chiquita est la plus proéminente et possiblement la seule corporation étasunienne, que l'on sâche, qui a eu des affaires avec un groupe terroriste depuis le 11 septembre 2001. Mais il dit que sa décision a été influencée en partie par le fait que Chiquita avait reconnu volontairement qu'elle avait payé des groupes paramilitaires. "Évidemment, c'est un cas délicat, un cas important", a dit un fonctionnaire au Los Angeles Times. Selon des documents officiels, Chiquita a payé aux paras au moins 1,7 million de dollars entre 1997 et 2004. Chiquita insiste sur le fait qu'elle a payé cet argent pour protéger la sécurité de ses travailleurs. Quand elle s'est rendu compte que ses paiements violaient les nouvelles lois antiterroristes, elle a pris la décision en 2004 de faire connaître ses paiements et de vendre sa filiale colombienne. Le chef exécutif de Chiquita, Fernando Aguirre, a décrit l'accord comme "une solution raisonnable à un dilemme auquel l'entreprise fait face depuis quelques années". Les groupes locaux de défense des droits humains en Colombie ont accusé l'entreprise d'utiliser les ports qu'elle contrôle pour faire de la contrebande de fusils et d'autres armes au nom des Auto-défenses Unies de Colombie (AUC), connus comme escadrons de la mort. Andrew Gumbel, The Independent de Grande Bretagne, Spécial pour Página/12 (Argentine), 20 mars 2007. Traduction : Fab, santelmo@no-log.org